



©Philippe Tréden pour la MAG



Périne HUGUET,

PRÉSIDENTE DE L'ORDRE DES
ARCHITECTES DE LA GUADELOUPE

Pour le 13^e mandat et pour la 1^{ère} fois depuis sa création le bureau du CROAG (Conseil Régional de l'Ordre des Architectes) est en majorité féminin et le Conseil a fait un grand pas vers la parité (4 femmes sur 11 membres). Je suis très honorée d'avoir été élue 1^{ère} femme présidente du CROAG. Merci à tous les architectes pour cette confiance.

Nos convictions profondes au sein du conseil, sont que l'architecte et l'architecture sont indissociables du bien vivre ensemble ; que l'architecture comme un point d'orgue, a besoin des échanges, des expériences, du partage et de la formation pour nourrir et enrichir sa valeur créative ; que le rôle de l'architecte est essentiel pour la qualité de nos espaces urbains et en conséquence participe à la paix sociale.

Trop souvent nos espaces urbains se dégradent et nos sociétés cèdent à l'égoïsme, ou à la simple loi de la finance, de l'urgence et du court terme.

C'est pour toutes ces raisons que nous nous sommes engagés pour que notre profession et son implication dans la vie de la cité soient une valeur ajoutée reconnue de tous, au niveau local, national et international.

« Comme toute profession libérale réglementée, les architectes doivent entretenir leurs compétences tout au long de leur carrière professionnelle. Cette obligation figure dans leur code de déontologie.

Dans un contexte de mutations techniques, économiques et territoriales, ...L'architecte doit entretenir, développer ses compétences pour être l'interlocuteur attractif et sûr qui sécurise le maître d'ouvrage.

L'architecture est au cœur de nombreux enjeux de la qualité du cadre de vie de nos concitoyens et les architectes doivent être les mieux armés possible pour y répondre. » (source CNOA)

Ainsi, au sein du Conseil, nous nous sommes investis du rôle de « facilitateur » afin d'ouvrir des voies vers la formation locale adaptée et accessible pour tous les architectes : une vraie valeur ajoutée pour notre profession. **Un architecte formé est la garantie d'une compétence accrue et de prestations de qualité en lien avec les enjeux actuels.**

Le Conseil continue à travailler, dans la lignée de ses prédécesseurs, pour que le partage de la culture architecturale avec nos élus, le grand public et les nouvelles générations, soit une évidence ; nous travaillons pour l'anticipation du débat afin que la réflexion architecturale et donc urbaine ne soit pas négligée mais continue à contribuer à fabriquer de la ville humaine de qualité en essayant d'éviter les erreurs de l'urgence.

Notre territoire est notre contrainte mais surtout et avant tout notre chance. Notre nature est parfois cruelle mais tellement généreuse.

Ainsi nous prolongeons nos actions de formation, de prévention, de conseil pour se prémunir des catastrophes naturelles bien sûr, mais aussi et surtout pour une architecture, des aménagements, une ville, un pays respectueux de son environnement, sensible à tous les enjeux climatiques et sociétaux de notre siècle.

Notre savoir-faire guadeloupéen en matière de qualité environnementale de nos constructions et aménagements urbains est de qualité exceptionnelle.

Cet ouvrage, édité tous les deux ans, en présente quelques échantillons, nous espérons que vous les apprécierez.



Ordre des Architectes de la Guadeloupe
9 rue de la liberté 97122 BAIE-MAHAULT
Tél : 0590 83 02 59 Fax : 0590 91 71 70
email : : croag@wanadoo.fr